

**Tableau de différenciation  
des aides aux élèves en difficulté**

Aides	Profils des difficultés	Nature de l'aide	Acteurs/cadre
<p><b>Différenciation pédagogique</b></p>	<p>« Afin de <b>prévenir</b> l'apparition de difficultés scolaires, <b>tous les enseignants</b> conduisent un travail de prévention systématique principalement par la pratique d'une différenciation pédagogique » et « d'une progression rigoureuse des apprentissages ». La différenciation pédagogique prend ses racines dans l'acte pédagogique au quotidien, c'est l'ordinaire de la préparation pédagogique, l'ordinaire de la pratique pédagogique. Exemple : savoir copier un texte : l'objectif est le même pour tous, la façon d'y arriver va différer en fonction du profil des élèves. C'est la connaissance fine de ses élèves qui va permettre cette <b>analyse des obstacles aux apprentissages</b> (évaluation formative). Il s'agit d'introduire différentes variables didactiques adaptées à l'identification de ces obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalités d'autonomie ;</li> <li>• Variation des supports ;</li> <li>• Les 7 familles d'aide de R. Goigoux ;</li> </ul> <p>Un approfondissement conceptuel peut être proposé pour certains élèves dont le degré de maîtrise est « dépassé ».</p> <p>Dans des secteurs identifiés, <b>le PMQC</b> permet de prévenir la difficulté scolaire en permettant <b>de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe</b>. Il s'agit de mieux répondre et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves le plus souvent en co-intervention.</p> <p><b>Cointervention dans la classe avec le titulaire</b></p> <p><b>Prise en charge de groupes d'élèves en fonction de leurs besoins</b></p>		<p><b>Acteurs</b> : domaine de compétences de l'enseignant.</p> <p><b>Cadre</b> : la classe et le CMC.</p>
<p><b>Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)</b></p>	<p><b>Des difficultés légères et limitées dans un champ disciplinaire.</b> Ce dispositif sert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à prévenir en anticipant sur les difficultés scolaires (travail sur les pré-requis) ;</li> <li>- à remédier à des difficultés légères et limitées dans un champ disciplinaire ;</li> <li>- à devenir élève. Le transversal sera mis au service du disciplinaire (méthodologie) ;</li> <li>- nécessité de définir des objectifs d'apprentissage en lien avec la validation du socle commun des connaissances et des compétences.</li> </ul> <p>Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;</li> <li>- une aide au travail personnel ;</li> <li>- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.</li> </ul>	<p><b>Nécessité de prendre en compte :</b></p> <p><b>L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite. L'adhésion des parents.</b></p>	<p><b>Acteurs</b> : enseignant de la classe et du cycle, les parents.</p> <p><b>Cadre</b> : la classe et le CMC</p>
<p><b>Stages de remise à niveau</b></p>	<p><b>Des lacunes importantes en français et en mathématiques</b> (lettre circulaire 1.02.08)</p> <p>Nécessité de définir des objectifs d'apprentissage à partir des évaluations nationales pour les CM2 ou d'évaluation d'école pour les CM1.</p>	<p><b>Nécessité de prendre en compte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite.</li> <li>- L'adhésion des parents.</li> </ul> <p>Ce dispositif s'adresse au cours moyen sur la base du volontariat des maîtres.</p>	<p><b>Acteurs</b> : enseignants, parents.</p> <p><b>Cadre</b> : les écoles</p>

<p><b>Aides RASED</b></p>	<p><b>Des difficultés résistantes</b> qui débordent la seule efficience scolaire. Egalement, prévenir l'apparition de la difficulté chez des élèves dont la fragilité a été repérée.</p> <p><b>Voir aussi PPRE</b> (Tout suivi RASED sera donc inclus dans un PPRE)</p>	<p><b>Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires</b> <sup>1</sup></p> <p>apportent leur expertise au sein de l'équipe enseignante. Ils contribuent à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe (...), à la définition des aides nécessaires » et participent à la prévention.</p> <p><b>Maître E</b> : Remédiations cognitives.  <b>Maître G</b> : Difficultés d'autonomie, de comportement, de grandir..  <b>Psychologue scolaire</b> : Bilans, orientation, entretiens, dimension psycho- affective des difficultés.</p> <p><b>Nécessité de prendre en compte :</b>  - L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite.  - L'adhésion des parents.  (contrat)</p>	<p><b>Acteurs</b> : membres du RASED, enseignants, parents.</p> <p><b>Cadre</b> : RASED, classes, CMC.</p>
<p><b>PPRE</b></p>	<p><b>Une difficulté scolaire importante</b> : Les élèves qui risquent de ne pas maîtriser les connaissances et compétences identifiées comme indispensables par les repères du socle commun à la fin d'un cycle relèvent d'un PPRE. A ce titre, l'élève peut avoir successivement, voire concomitamment de l'aide personnalisée et de l'aide spécialisée.</p> <p><b>Le PPRE garantit la complémentarité entre les différentes aides.</b></p> <p><b>Lorsque la difficulté est importante</b>, les aides sont coordonnées et évaluées dans le cadre du PPRE ou du projet d'aide spécialisée à l'école maternelle ou élémentaire.</p>	<p><b>Le PPRE</b> est un <b>programme adapté aux besoins</b> de chaque élève, il se déroule sur le temps de classe. Il est en outre modulable : son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné. Il est enfin temporaire : sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès.</p> <p><b>Il est également un plan coordonné d'actions.</b> Il est le cadre cohérent du projet englobant les différentes aides dispensées en direction de la difficulté scolaire.</p>	<p><b>Acteurs</b> : tous les intervenants institutionnels et les parents.</p> <p><b>Cadre</b> : l'école et les structures extérieures.</p>
<p><b>PAP</b></p>	<p><b>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé</b> concerne les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage persistantes et durables pouvant avoir pour origine des troubles spécifiques des apprentissages mais sans reconnaissance du handicap.</p>	<p><b>Le PAP</b> permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des adaptations pédagogiques</li> <li>- l'aménagement de la scolarité (prises en charge extérieures durant les heures scolaires)</li> </ul> <p><b>Le PAP</b> ne donne pas systématiquement droit aux aménagements des examens mais c'est une condition nécessaire pour en faire la demande.</p> <p><b>Le PAP</b> est révisé tous les ans.</p>	<p><b>Acteurs</b> : enseignant de la classe, CMC, famille, médecin</p> <p><b>Cadre</b> : classe, CMC</p>

<b>PAI</b>	<b>Le Projet d'Accueil Individualisé</b> concerne les élèves atteints de troubles de la santé, sans reconnaissance du handicap, qui nécessitent des aménagements (pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, ...)	<b>Le PAI</b> permet l'administration d'un traitement médical au sein de l'établissement scolaire. <b>Le PAI</b> est valable un an et est reconductible.	<b>Acteurs</b> : enseignant de la classe, directeur, famille, médecin <b>Cadre</b> : l'école
<b>Accompagnement éducatif</b>	<b>Dispositif RRS</b> En lien avec les municipalités et le tissu associatif ainsi que les ressources internes à l'Education nationale.		

1

Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent un éclairage complémentaire en fonction de leur formation spécifique.

**Le soutien :**

- **C'est un prolongement de la différenciation** faite par l'enseignant de la classe. Il s'adresse à un petit groupe d'élèves (4 ou 5).
- **Il est apporté par un enseignant non spécialisé** faisant fonction sur un poste E de RASED. Cet enseignant est membre du RASED et participe à ce titre aux réunions de synthèse de celui-ci.